

**CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS
LA COUDOULIERE**
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »
Avenue de la Mer
83140 SIX -FOURS LES PLAGES
04 94 07 69 78
csmt.lacoudouliere@free.fr



REUNION DU COMITE DE DIRECTION LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Présents :

MEDINA Guy, REGNIER Philippe, SPIGA Fabrice, Valérie CLIMENT, Stéphane CLIMENT, Stéphanie DEHUT, MOGE Daniel, HUMBERT Henri, ORSI Bruno, UTRAGO Marie-Agnès, REGNIER Jean-françois, ANDRIEUX Florence, COUCHE Isabelle, LE ROUZIC Serge.

Excusés :

EPOQUE Olivier, ROBERT Alain, PRINCIPIANO François, VANDENBON Eric.

Ouverture de la réunion à 18h30 -

*Président de séance : **REGNIER Philippe**
Secrétaire : **SPIGA Fabrice***

ORDRE DU JOUR :

- 1/ OUVERTURE DU SECRETARIAT
- 2/ AIDE POUR LES ENSEIGNANTS
- 3/ VOTE BUDGET 2013/2014 ET PREVISIONNEL 2014/2015
- 4/ COULEURS DES FUTURS TERRAINS
- 5/ SURVETEMENTS CLUB
- 6/ ASSEMBLEE GENERALE

1) Ouverture du secrétariat

Avant de commencer, Philippe REGNIER fait un point sur les heures que Sylvain CALS effectue pour l'ouverture du secrétariat du club.

Lundi de 9h30 à 11h30 et de 17h à 18h

Mardi de 9h30 à 11h30 et de 17h à 18h

Jeudi de 17h à 18h

Vendredi de 9h30 à 11h30

Ce qui représente un total de 9h par semaine soit 39h par mois.

Concernant la rémunération, cela revient à 9,53 € brut de l'heure soit 371,67 € par mois.

Ce qui fait un total de 4460 € sur l'année.

Afin d'offrir des heures d'ouvertures supplémentaires aux adhérents, un contrat CUI de 20h est envisagé.

Il se décomposerait comme suit :

Lundi de 17h à 19h

Mardi de 17h à 19h

Mercredi de 14h à 19h

Jeudi de 17h à 19h

Vendredi de 17h à 19h

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Ce qui représente un total de 20h par semaine soit environ 86h par mois.

Concernant la rémunération, cela revient à 9,50 € brut de l'heure soit 823,27 € par mois.

Avec les charges, $(823,27 \times 1,42)$ 1169,04 € par mois.

Sachant que l'état finance une aide pour les sans emplois à hauteur de 70%, il resterait à la charge du club 350,72 € par mois.

Sur 9 mois, cela représenterait un coût pour le club 3156 €.

(10521€ de salaire et charges – 7364 € de subventions de l'état)

Commenté [PR1]:

Commenté [PR2R1]:

Commenté [PR3R1]:

Isabelle Couche, précise qu'actuellement, le problème se situe surtout le mercredi après midi et le samedi durant l'école de tennis.

En effet, l'accueil est inexistant sur ces créneaux là.

Stéphane CLIMENT demande à ce que les tâches incombant à Sylvain Cals soient redéfinies et respectées.

Après discussion, il est de l'avis de la majorité d'attendre le mois de Janvier pour se décider si nous allons continuer uniquement avec Sylvain CALS ou si un CUI doit être envisagé.

2) Aide pour les enseignants

Philippe REGNIER nous fait part d'une demande de Daniel SILMAN concernant l'achat de matériels pédagogiques pour son école de tennis et celle de Sylvain CALS.

Le total de cette demande est de 645,55 €

Philippe REGNIER précise qu'en principe, ce n'est pas au club à payer pour cela, que nous faisons appel à 2 prestataires de services qui se doivent d'avoir leur matériel

Il nous propose, comme cette année est une année charnière pour Daniel SILMAN avec l'arrivée de Sylvain CALS, et compte tenu de tout ce qu'a apporté Daniel SILMAN au club concernant le sponsoring, que le club se charge de payer pour les 2 enseignants le matériel pédagogique demandé.

La proposition est soumise au vote.

P : Tous

C : 0

A : 0

Le matériel pédagogique sera pris en charge par le club MAIS pour l'année en cours UNIQUEMENT.

19h15 départ d'Henri HUMBERT

3) Budget

Serge LE ROUZIC présente les comptes afin de procéder au vote du budget 2013/2014 et du prévisionnel 2014/2015.

Il est à souligner le travail clair et précis fait par Serge LE ROUZIC pour nous présenter cela.

En résumé, nous avons :

➤ Trésorerie 2013/2014

Trésorerie en début d'exercice : 1859,82 €

Compte courant : 948,50 €

Livret : 2108,67 €

Caisse accueil : 15 €
Caisse buvette : 10 €
Caisse balles neuves : 18,40 €
Soldes caisses : 43,40 €
Ce qui donne en trésorerie nette en fin d'exercice : 3100,57 €

Résultat net de l'exercice 2013/2014 : 2201 €

Le budget 2013/2014 est soumis au vote.

P : Tous
C : 0
A : 0

Le budget 2013/2014 est voté à l'unanimité.

Prévisionnel de l'exercice 2014/2015 : 0 €

Le prévisionnel 2014/2015 est soumis au vote.

P : Tous
C : 0
A : 0

Le prévisionnel 2014/2015 est voté à l'unanimité.

4) Couleur des terrains

Afin de procéder à un vote facile de la couleur des futurs terrains, Philippe REGNIER fait distribuer à chacun 6 choix différents de couleurs.

Chaque terrain étant numéroté de 1 à 6, il est demandé à chacun des membres du CD de voter pour celui qu'il préfère.

Le terrain ayant obtenu le plus de vote sera celui choisi.

Terrain 1 : 7 votes
Terrain 2 : 0 vote
Terrain 3 : 6 votes
Terrain 4 : 0 vote
Terrain 5 : 0 vote
Terrain 6 : 0 vote

C'est donc le terrain 1 qui est choisi.

Pour rappel c'est le même que celui que nous avons actuellement.

5) Survêtements

Philippe REGNIER nous présente des modèles laissés à sa disposition par Olivier DEVANT

Aucun modèle ne semblant vraiment plaire, il est décidé de remettre le choix lors d'une prochaine réunion avec d'autres modèles.

6) Assemblée générale

L'assemblée générale de notre club se tiendra le samedi 6 Décembre au grand club house à partir de 10h.

Il est rappelé que les membres sortants désirant se représenter doivent obligatoirement faire une demande par courrier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15

Guy MEDINA invite les membres du CD à un pot de l'amitié.

Le Président de séance

REGNIER Philippe



Le Secrétaire Général

SPIGA Fabrice

